L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 2 AVRIL 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 2 AVRIL

Pour la date des ouvrages et des affiches, celle des inspections, expositions et exhibitions, et en qui concerne la tenement de port en général, tout il parde capitaine.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encaissements—Deux terrains dans la Première District, dans l'île à la Course.

Par Jules Tebaudeau, à Algiers—Deux terrains à Algiers et un dans la Nouvelle-Orléans.

Par Gardner Smith, Veteur & Co, en vente du cour Lafayette et Commerce-Bâtisse, etc. canots, pelles, hameçons, cuillers, &c.

Par F. Fernandez, en Ile d, rue Jefferson—Une maison et le fonds de commerce, et un beau terrain.

Par Montgomery & Brent, rue Montgomery—Tabac-nails, rue Gravier, à 11 heures—Beaux chevaux de selle et de trait, beaux mulets, &c.—A 12 heures, 1 beau mulet d'environ 7 ans, appartenant à Mlle. Isabelle Augustin, rue Bienville, entre Rampart et Burgundy.

Par S. Tregre, à 11 heures 1/2, en différentes parties du terrain Bonne-Vie, de Bordeaux—d'autre à Pointe de vie et remorquage.

Par Richard & Agnew, Faubourg de la Course et rue Dauphine, à 12 heures, en divisions de magasins de bois, dans le bas du canal, en magasin de Bt. Bayou, Bonfouca & Co.

Par H. Gallmard, à 10 heures, rue Bienville, entre Victoire et Hercule—En bonde de magasin de meubles de M. Guillaume.

Aussi, à 11 heures, rue Franchemen habitation bâtardi, près du couvent des Ursulines; 200 voltaïs jumeaux, 11 meubles, 8 de cuisine et un remorque.

Par Hoffman & Morfit, à leur salle d'encan Magasins-Bâtisse chaînes et hameçons.

☞ Le Bulletin Semestriel, le Bulletin commercial, et la Liste des Lettres restées au Bureau de la Poste, sont placés à la troisième page française de ce journal.

FEUILLETON DE L'*ABEILLE*.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un intéressant roman historique de Félix de Savran, intitulé *Le Château de Pierrefonds*. — Nous publierons immédiatement après *Le mari embarrassé, Souvenirs d'un page de M. de M. de Vaudière*, par Paul Féval.

ARRIVAGE DE NEW YORK.

Le vapeur *Gen. Washington*, parti de New York le 24 mars avec le commandement du capitaine E. V. Cooper, est arrivé hier *matin* avec les quelles et nombre de passagers dont on trouvera la liste dans notre partie anglaise. Le *Gen. Washington* a été retardé à la barre passé qu'elle était bloquée de navires.

AUTRES ARRIVAGES.

Le vapeur *Thos. Kinsy*, parti de New York, le même jour que le *Washington* en arrivé cette hier *soir* passage à la même heure. Il était arrivé à la barre 3 heures avant le Washington.

LE COMITÉ DE RECONSTRUCTION.

DÉTERMINATION DU CÉLÉBRE LEE.

On sait que le Congrès a institué un comité dit de reconstruction, devant lequel sont renvoyées toutes les propositions relatives à la restauration du Sud, qui pouvait faire l'objet de quelque doute ou de quelque contestation dans le sein des chambres. Ce comité est composé de neuf membres tirés à son sein par un scrutin spécial, et dont la majorité est connue pour les opinions radicales. Il a été nommé, en outre, un sous-comité de trois membres, qui s'occupe spécialement de la question financière. Ces deux comités ont commencé leurs travaux, et ils ont déjà entendu plusieurs témoins sur les questions principales. Le parti radical ayant pour tête Sta le suffrage universel, rapporte tout à cette mesure, considère tout de ce point de vue, et n'admet que ce qui peut être un harmonie, de loin ou de près, avec ce politique fondamentale.

Dès lors un comité opposé aujourd'hui celui du comité de reconstruction ne peut pas être autre chose qu'une deuxième tentative, sous avoir même l'apparence ou l'ombre d'une raison. Aussi, ne peuvent rien faire de meilleur, nous voidons dire rien de bon, ce qui ne ressemble aux grands gestes qu'affectionne le parti et à la solution des questions qu'elles le parti semble attacher son existence, il a imaginé, pour en donner une raison d'être, de faire une enquête sur l'état moral du Sud, une enquête huit à dix mois seulement après que la guerre est finie et quand le Sud est encore tout couvert de ruines. C'est là une idée réellement digne de ce temps. En effet, vouloir juger une politique future sur les sentiments qui peut éprouver un peuple vaincu par la force et qui a combattu pour défendre ce qu'il croyait être un droit légitime, c'est presque condamner ce peuple d'avance, car on ne peut supposer qu'il sentable jamais l'arrêt des armes à celui du droit. Il ne peut y avoir ici évidemment que des questions de fait, et d'affection : si le Sud se montre doux, docile en, rien lui demander de plus. Or, la question de soumission ne peut être douteuse pour personne, et pour le comité de reconstruction moins que pour qui que ce soit, un rapport de l'état où il se trouve de la situation même.

Mais il fallait que le comité fût absolument quelque chose et, pour commencer, il a manqué devoir lui nombre de notabilités militaires et et villes du Nord et du Sud. Le comité a entendu d'abord les généraux de l'armée fédérale et ensuite quelques officiers inférieurs de la même armée. Tous se sont expliqués à peu près de la même manière sur le fait de cette réunion. Seulement les uns ont dit qu'ils avaient été appelés à comparaître en Virginie, en vertu le gouvernement civil de Virginie, et les autres qu'ils avaient été appelés à comparaître en vertu de l'autorité militaire. Ils ont alors déclaré qu'ils ne pouvaient pas répondre aux questions qui leur étaient faites qu'après avoir consulté le président Johnson, et ils ont demandé un délai pour cette consultation. Ce délai leur a été accordé, et ils sont retournés dans leurs foyers pour revenir plus tard, après avoir reçu les instructions du président.

Le général Lee, qui a été appelé à comparaître devant le comité, a été interrogé le premier. Il a déclaré qu'il ne pouvait répondre aux questions qui lui étaient faites sans avoir consulté le président Johnson. Il a ajouté qu'il ne pouvait pas dire si le peuple du Sud était disposé à accepter franchement les conditions de la paix, mais qu'il croyait que la majorité de la population était sincère dans son désir de voir la paix rétablie. Il a déclaré qu'il ne pouvait pas dire si le peuple du Sud était disposé à payer la dette fédérale, mais qu'il croyait que la majorité de la population était sincère dans son désir de voir la paix rétablie. Il a déclaré qu'il ne pouvait pas dire si le peuple du Sud était disposé à payer la dette fédérale, mais qu'il croyait que la majorité de la population était sincère dans son désir de voir la paix rétablie. Il a déclaré qu'il ne pouvait pas dire si le peuple du Sud était disposé à payer la dette fédérale, mais qu'il croyait que la majorité de la population était sincère dans son désir de voir la paix rétablie.

Q.—Pensez-vous que le peuple du Sud soit disposé à faire possession la guerre contre la République ?

R.—Je ne crois pas qu'il soit disposé à faire possession la guerre contre la République.

Q.—Ne pensez-vous pas que le peuple du Sud soit disposé à faire possession la guerre contre la République ?

R.—Je ne crois pas qu'il soit disposé à faire possession la guerre contre la République.

Q.—Pensez-vous